



Vos représentants syndicaux vous informent

A la suite du nouveau confinement, vos élus CSSCT ont été réunis le 5 novembre 2020 afin d'évoquer les mesures mises en place ainsi que les nouveaux protocoles.

IMPORTANT : certains agents nous font part de la mise en place d' 1 jour de carence sur leur arrêt maladie isolement lorsqu'ils sont cas contact. Cette pratique est totalement illégale.

Aucun jour de carence ne peut être retenu, l'**UNSA-Ferroviaire** exige que la Direction se conforme à la loi d'autant qu'il est possible de se faire prescrire un arrêt de travail avec effet rétroactif de 4 jours.

L'**UNSA-Ferroviaire** vous rappelle également que si vous êtes cas contact vous ne devez pas vous présenter au travail, vos manager ne peuvent et ne doivent pas vous imposer de venir travailler.

M_r BROGER P. (Dirigeant du Pôle Santé et Sécurité au Travail & Préventeur territorial TER Grand Est) ayant fait part de sa volonté de quitter ses fonctions, il est remplacé par M_r JERNASZ A.

⇒ L'**UNSA-Ferroviaire** lui souhaite la bienvenue et espère que nos travaux seront aussi efficaces qu'avec son prédécesseur, à qui nous souhaitons également une belle et longue retraite.

POINT SANITAIRE

L'**UNSA-Ferroviaire** regrette l'absence d'un médecin du travail lors de cette réunion d'autant que nous y apprenons la découverte de plomb dans le réseau d'eau potable du site de SEDAN.

Toutefois l'entreprise a immédiatement mis en place des bouteilles d'eau et a effectué un signalement à l'ARS.

La Direction réunira les membres de la CSSCT autant de fois que cela sera nécessaire mais évoque que beaucoup de sujets Covid-19 peuvent se traiter directement en local lors des réunions RPX point Covid-19. En tout état de cause les consignes de la Task Force sont directement déclinées sur l'ensemble des chantiers du Grand Est. Cependant, il peut toutefois y avoir ici ou là des « couacs ». Vos élus **UNSA-Ferroviaire** veilleront au respect des consignes en vigueur.



La région Grand Est compte à date :

- 26 cas Covid-19,
- 12 suspicions,
- 27 agents dits vulnérables,
- 34 agents à risque (vivants avec une personne vulnérable).



A la fin de l'été, les chiffres avaient bien baissé mais la direction constate qu'ils sont fortement repartis à la hausse courant octobre. La Direction rappelle que les agents cas contact ou positifs doivent obligatoirement se signaler à l'entreprise. Les agents les plus touchés sont sans surprise les ADC ainsi que les ASCT du fait de leur contact fréquent et rapproché avec la population.



L'**UNSA-Ferroviaire** demande l'arrêt des contrôles embarquement et des contrôles à bord afin de limiter l'exposition de nos collègues ASCT. La Direction opte pour l'arrêt du contrôle embarquement mais ne souhaite pas cesser le contrôle à bord.

⇒ Pour l'**UNSA-Ferroviaire** ceci est de nature à favoriser inutilement l'exposition des contrôleuses et contrôleurs. Nous rappelons que la mission première de ces agents est d'assurer la sûreté et la sécurité du train, même si le contrôle fait partie intégrante de leur métier.

Les agents qui vivent avec une personne vulnérable peuvent, s'ils le souhaitent, bien que la loi ne l'impose pas, demander à rester à domicile afin d'éviter d'exposer la personne vulnérable. L'**UNSA-Ferroviaire** salue cette mesure.

DESINFECTION



Les représentants du personnel et la Direction constatent malheureusement des écarts quant à la désinfection des locaux et des rames. Une communication sera réalisée afin de mieux expliquer le fonctionnement de l'application CCLEAN.

⇒ Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, ces écarts reflètent surtout un manque évident de personnel des entreprises de nettoyage qui se refusent à mettre en place les effectifs nécessaires et ce, afin de limiter les coûts et favoriser le profit.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remontés, l'**UNSA-Ferroviaire** n'aura de cesse que de réclamer plus de moyens humains dans ces entreprises.

La Direction s'engage à rajouter du temps afin que l'ADC puisse désinfecter sa cabine de conduite. Si nécessaire, 5 minutes par cabine sont allouées. Si d'aventure, il ne lui est pas possible de procéder à la désinfection, l'ADC seul dans sa cabine doit porter un masque. On marche sur la tête, à croire que le virus qui serait sur une commande est capable de sauter.

⇒ Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il est indispensable que l'agent procède aux désinfections si cela n'est pas fait.

ORFEA

Il semblerait qu'en la matière personne ne sache réellement comment fait ORFEA et surtout pourquoi (voir tract « RHR et coupures »). En effet, la Direction est bien incapable de répondre à l'ensemble de nos questions et ne peut que « faire remonter ».

Pourtant, un point aurait été fait avec les responsables d'ORFEA, les seules réponses que nous avons sont :

- Pour les coupures, peut-être qu'ORFEA met à disposition une chambre.

⇒ A Paris-Est (Magenta), les agents nous remontent que des chambres sont effectivement disponibles.

- Dans les hôtels, une demande de prestation restauration est demandée, ainsi que le maintien du petit déjeuner.
- Pour le reste, ORFEA est visiblement en droit de se moquer du confort des agents, à suivre



TELETRAVAIL



Les agents qui le peuvent doivent être placés en télétravail : 5 jours par semaine lorsque cela est possible. Cependant une Direction de Lignes fait tout de même venir des agents qui pourraient télétravailler.

⇒ L'UNSA-Ferroviaire a rappelé que cette mesure n'est pas facultative. Le ministère du travail exige que le télétravail soit la règle lorsque cela est possible. Toutefois, pour des agents qui souffriraient de cette situation, l'UNSA-Ferroviaire ne s'oppose pas à déroger à cette règle au cas par cas, si tant est que cela émane d'une négociation entre la Direction et l'agent concerné.

POINTS DE VENTE

Les points de vente sont sous la coupe des Directeurs de Lignes qui, visiblement font un peu comme bon leur semble. Pour résumer, les petits points de vente seront fermés et les moyens ouvriront en journée : du Lundi au Vendredi. Les plus importants seront ouverts 7/7 en 2/8, sauf éventuellement les week-end où les horaires seront adaptés.



FORMATIONS

L'ensemble des journées de formation sont pour le moment maintenues en présentiel avec respect des gestes barrières.

Vos référents métier :

Romain BONNEFOY Escale/Vente 06.84.75.22.56
Laurent BERTHIER Contrôle 06.26.91.74.47

Vos représentants UNSA

Direction de Ligne Lorraine :

Delphine ROTT GM 06.07.61.71.51
Roland WEINGARTNER Traction 06.51.54.56.63
Patrice WOLFS GM 06.21.67.25.87



Après la crise ...

Comme nous ne passerons pas de la nuit au jour, la reprise progressive de l'activité économique et le traitement de la crise qui l'accompagnera exigent que nous pensions en parallèle les solutions de la reprise et les fondements du monde d'après.

Capital Humain

Transition Écologique

Sécurité Ferroviaire

Petites Lignes

Fret Ferroviaire

Dialogue Social

Après la crise, un monde à repenser

